

**LE CONSEIL MUNICIPAL EST CONVOQUÉ
LE VENDREDI 20 MARS 2026 A 19H00 EN SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

ORDRE DU JOUR

- 1/Élection du maire
- 2/Détermination du nombre d'adjoints
- 3/Élection des adjoints
- 4/Lecture et remise de la charte de l'élu local par le maire élu et des articles L.2123-1 à L.2123-35 du CGCT relatifs aux conditions d'exercice des mandats locaux

Fait à VUE, le 16 mars 2026

Le Maire,

Nadège PLACÉ

